



Bordeaux, le 10 août 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Forte concentration de la microalgue *Ostreopsis* sur la côte basque : le dispositif de surveillance se met en place en collaboration avec les professionnels de santé et les collectivités

Le samedi 31 juillet, un groupe de surfeurs a signalé à l'ARS Nouvelle-Aquitaine la présence d'algues dégageant une forte odeur nauséabonde dans la zone du spot d'Erromardie de Saint-Jean-de-Luz. Certains d'entre eux ont présenté des symptômes ORL. Depuis le 31 juillet, cinq signalements ont été transmis à l'ARS Nouvelle-Aquitaine : des jeunes ayant fréquenté une plage de Saint-Jean-de-Luz, un riverain d'Erromardie, des maîtres-nageurs sauveteurs et des surfeurs de Guéthary et de Biarritz. A la suite de ces signalements, les autorités (Préfecture des Pyrénées-Atlantiques et ARS Nouvelle-Aquitaine) ont déclenché une coordination de l'ensemble des acteurs (collectivités, IFREMER, Centre anti-poison du CHU de Bordeaux, Cellule régionale de Santé publique France, SAMU CHCB...) pour mettre en place un système de surveillance et prendre des mesures de prévention adaptées.

Le 3 août, le laboratoire de l'IFREMER a réalisé des prélèvements d'eau et d'algues, et les analyses ont mis en évidence une forte abondance de la microalgue *Ostreopsis*.

#### >>> Qu'est-ce-que l'*ostreopsis* ?

L'*ostreopsis* est **une microalgue tropicale**, mais elle est présente depuis plusieurs années dans les eaux tempérées. Elle est **signalée en méditerranée dès 2006, il s'agit de l'*Ostreopsis cf. ovata***. Dans les eaux de la côte basque on serait plutôt en présence d'une autre espèce : l'*Ostreopsis cf. siamensis*.

#### >>> Les impacts sur la santé : à ce stade, aucun cas grave n'a été signalé

Cette micro-algue *Ostreopsis* est susceptible de produire des toxines pouvant affecter la santé, au niveau **respiratoire et/ou cutané**. Les baigneurs ou les promeneurs (inhalation, embruns) peuvent ressentir des symptômes grippaux ou cutanés (prurits et rougeurs).

Ces symptômes bénins apparaissent 2 à 6 heures après l'exposition et diminuent sous 24/48 heures, sans

complications ultérieures.

**A ce stade, aucun signalement de cas grave n'est intervenu, suite à la fréquentation des plages du littoral basque.**

### **>>>Le dispositif de surveillance environnementale et sanitaire**

Des campagnes d'analyses de l'eau et des algues sont programmées par l'IFREMER jusqu'à fin septembre sur la Côte basque.

**Outre la surveillance de l'eau, il a été demandé aux opérateurs de santé (services d'urgence, médecins généraliste, SOS médecin, pharmaciens...) de remonter à l'ARS tous les signalements de patients reçus qui présenteraient les symptômes tels qu'évoqués supra.**

Le dimanche 8 août, les communes dont les plages ont dénombré une forte abondance de micro algues ont souhaité, à titre préventif, fermer leurs plages. Mais au regard du faible nombre de signalements et du fait qu'aucun cas grave n'a été détecté, l'ARS, à ce stade, ne recommande pas la fermeture des plages.

**Pour celles qui restent ouvertes, une grande vigilance est cependant demandée aux baigneurs et aux personnes restant sur la plage.**

**Contact presse**

**ARS Nouvelle-Aquitaine**

06 65 24 84 60

[ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)